



Loïc MOREL

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA

édito

>> Respirez, Soufflez... !

Il est venu le temps d'une belle pause estivale pour souffler et se remettre de toutes nos émotions.

Certains sont encore en pleine moisson, d'autres préparent les vendanges, mais sachons aussi prendre un bol d'air.

Après l'épisode difficile que nous venons de subir, chacun a bien mérité sa pause car la gestion de nos entreprises, de ses hommes, de ses finances, a été largement perturbée avec cet épisode de la COVID.

Nous venons d'apprendre que les mesures sanitaires vont être renforcées après une recrudescence de cas, ceci doit nous encourager à rester prudents, surtout en vacances où chacun a tendance à oublier que le virus circule toujours.

La fin d'année est stratégique pour nos entreprises sachons, collectivement, endiguer l'apparition de nouveaux cas. La pédagogie sera de mise pour expliquer à nos clients que le masque est obligatoire dans les lieux clos accueillant du public, et ce, pour la santé de tout un chacun.

La rentrée sera chargée, avec de nombreux sujets sur la table, des discussions au niveau hygiène et sécurité, sociales, fiscales, juridiques, formations... Il faudra pouvoir compter sur l'ensemble de nos équipes, en parfaite santé, tant au SEDIMA que dans nos entreprises.

Alors nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

Respirez, Soufflez ... et toujours masqués !

Conférence de presse

Maillon essentiel de la chaîne alimentaire, la Distribution reste engagée malgré une conjoncture difficile



Photo Groupe Ackermann

Social

Aide exceptionnelle d'AG2R pour la garde d'enfants

Ratios

Nouveau site du SEDIMA dédié à l'analyse des ratios

page 2

Formation

Olympiades des métiers 2020

Les CQP de la distribution

page 3

Machinisme agricole et Espaces Verts

Conjoncture au 1^{er} semestre 2020

Perspectives pour le 2nd semestre 2020

Les actions du SEDIMA

La relance de l'activité

pages 4 et 5

Social

Service Négociations sociales du SEDIMA

Aide exceptionnelle pour couvrir les arrêts pour garde d'enfants : présentez votre dossier à l'AG2R avant le 16 septembre 2020

La situation que nous avons traversée au printemps dernier avec l'épidémie de COVID-19 a été sans précédent touchant de plein fouet les entreprises, principaux acteurs de développement économique des territoires.

En mars dernier, le Gouvernement a pris, dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire, une série de mesures économiques et sociales dont l'instauration d'arrêts de travail dérogatoires pour garde d'enfants du fait de la fermeture des écoles.

Les entreprises ont été contraintes d'indemniser les salariés concernés par ces arrêts dérogatoires selon les dispositions suivantes :

- du 12 mars au 30 avril 2020 : ces salariés ont été indemnisés par leur employeur, en complément des indemnités journalières de sécurité sociale, à hauteur de 90 % de leur salaire, quelle que soit leur ancienneté ;
- à partir du 1^{er} mai, les salariés en arrêt de travail pour ces motifs ont été placés en activité partielle et ont perçu une indemnité à hauteur de 70 % du salaire brut.

Cette mesure a eu un impact financier non négligeable pour les entreprises dans cette période déjà très compliquée.

Le SEDIMA, fidèle à sa mission d'accompagnement, ne pouvait rester sans réponse pour la profession.

La commission Sociale du SEDIMA a donc étudié, en collaboration avec ses partenaires patronaux (DLR et FNAR), les différentes possibilités offertes pour soutenir, à son niveau, les entreprises du secteur.

Conscientes du contexte inédit de la situation, les organisations syndicales de salariés ont répondu favorablement à la demande des organisations patronales, en mobilisant les réserves du régime de prévoyance pour octroyer une aide financière aux entreprises affiliées à AG2R ayant eu des salarié(e)s en arrêt de travail dérogatoires, car sans autre solution pour la garde à domicile de leurs enfants de moins de 16 ans ou pour leurs enfants en situation d'handicap sans limite d'âge.

Compte tenu des fonds disponibles, les partenaires sociaux ont décidé de financer une partie de la charge des entreprises liée aux arrêts garde d'enfants sur la base d'une **aide forfaitaire à l'entreprise de 20 € par jour pendant 15 jours maximum dans la limite de 300 € par salarié.**

Cette aide spécifique à la « branche », pour les entreprises affiliées à l'AG2R, est non cumulable avec l'indemnisation imputable au fonds de solidarité mis en place par AG2R.

AG2R est chargé de la mise en œuvre de cette décision au sein de la branche.

Un mailing a été adressé aux entreprises début août les informant de cette initiative avec la démarche à suivre.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide exceptionnelle « branche », vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet (dans le mailing AG2R ou sur le site du SEDIMA) et le retourner

au plus tard le 15 septembre 2020 par mail à l'adresse suivante :

actionsociale.sdlm@ag2rlamondiale.fr,
en précisant en objet « **DEMANDE DEROGATOIRE ATGE COVID19 BAD** ».

AG2R prendra ensuite contact avec vous pour vous préciser le montant et les modalités de versement.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, les adhérents peuvent contacter le SEDIMA.

Demande d'emploi

Dirigeant de concession Case IH en Saône et Loire (71) et adhérent du SEDIMA, recherche une entreprise pour son fils lui permettant de suivre en alternance une licence Gestionnaire des entreprises de matériels agricoles à l'IUT de Rennes.

Jeune diplômé du BTS, dossier scolaire sérieux, désireux de se former hors du cadre familial quelques années.

Contact : Sandrine VIARD
03 85 84 88 10 - 06 30 02 48 33

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul BRETON
Rédactrice en chef : Laurence ROUAN
Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasynicat
LinkedIn@sedima-synicat
Instagram -> @sedimasynicat

F É D É S

Les réunions de fédérations 2020 se dérouleront du 27 octobre au 3 décembre. Notez d'ores et déjà la date qui vous intéresse, ces rencontres professionnelles sont toujours riches d'échanges et de débats.

mardi 27/10 Limousin-Auvergne

mercredi 28/10 Rhône-Alpes

jeudi 29/10 Bourgogne-Franche-Comté

mardi 03/11 Lorraine Alsace

mercredi 04/11 Champagne Ardennes

jeudi 05/11 Nord Picardie

mardi 17/11 Normandie

mercredi 18/11 Bretagne

jeudi 19/11 Pays de Loire

mardi 24/11 Poitou-Charentes

mercredi 25/11 Centre

jeudi 26/11 Île-de-France

mardi 01/12 Méditerranée

mercredi 02/12 Midi-Pyrénées

jeudi 03/12 Aquitaine

Ratios

Service Economie du SEDIMA

Nouveau site dédié à l'analyse des ratios de votre entreprise comparée à ceux de la profession

Ce service est proposé par le SEDIMA.

Sur ce site mis en ligne au 1^{er} trimestre 2020, le CDEFG, à qui le SEDIMA a confié la mission de calculer en toute confidentialité les indicateurs de la profession, met à disposition de chaque entreprise un espace qui lui est dédié dans lequel elle retrouve :

- ses graphes de synthèse pour les indicateurs clés de la profession, ce qui lui donne une première vision de l'évolution de son entreprise,

- ses 90 indicateurs calculés annuellement et comparés à l'ensemble de la profession ainsi que par secteur d'activité et taille d'entreprise,
- l'accès à l'historique de ses résultats depuis 2016,
- des résultats disponibles plus rapidement,
- un onglet dédié aux questionnaires des enquêtes Ratios pour une saisie facilitée.

Pour accéder à ce service, il suffit à chaque dirigeant de se connecter sur le site www.enquetcedefg.fr

Pour toute question : contact@enquetcedefg.fr

JPH CONSULTING & PARTNERS
Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motocolture
France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS
Directeur de filiale distribution - Grand Est
Directeur commercial - Ouest, Normandie
Resp commercial export - anglais
Inspecteurs cciaux - Centre, Bassin Parisien, Nord Est, Ouest, Sud Est
Resp ccial pièces Agri/TP/Manut - France, Belgique
Cciaux pièces - Grand Est, Sud Ouest
Resp ccial stockage manut PdeT - Hauts de France, Belgique
Cciaux GPS agriculture de précision
Insp tech machine agricole - Sud France
Chef d'Atelier - Hauts de France

POUR LES CONCESSIONNAIRES
Directeur de concession - Grand Est
Resp de base/Chef At/Chef équipe - Bourgogne
Dir cciaux - Normandie, Gd Ouest, Nvle Aquitaine
Dir pièces Agri/TP/Manut - France - Belgique
Cciaux itinérant pièces agri - Sud Ouest, Centre
Resp ccial GPS agri de précision nvles technos
Cciaux GPS agri de précision
Ccial élevage traite robotique - Normandie - Centre
Dir tech SAV - Normandie Ouest, Nvle Aq, Occitanie
Chefs d'atelier - Hts de Fr, IDF, Bourgogne, Sud Ouest
Tech GPS agri de précision
Tech Froid et Climatisation
1 Resp Atelier & 1 Tech - Nouvelle-Calédonie

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Jean-Paul PAPILLON - jeanpaulpapillon@gmail.com - 06 83 01 75 40

Maintenance des matériels

Service Formation du SEDIMA

Olympiades des métiers 2020

Les sélections régionales des Olympiades des Métiers ont vu leurs dates décalées à la suite de la crise sanitaire COVID-19.

Dès la rentrée 2020, les 3 dernières régions en compétition se dérouleront :

- les 16 et 17 septembre 2020 au lycée Jean Jaurès de Carmaux (81) pour la région Occitanie,

- du 21 au 25 septembre 2020 au lycée Pierre Mendès France de Péronne (80) pour la région Hauts de France,

- le 24 septembre 2020 au CFAAD du Subdray (18) pour la région Centre-Val de Loire.

Toutes les autres régions ont déjà réalisé leurs compétitions et dévoilent les médaillés de la catégorie « Maintenance des Matériels » :

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Tomas BONTEMPS

Lycée Gustave Eiffel - Gannat (03)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Hugo PELTRE

Lycée René Cassin - Mâcon (71)

BRETAGNE

Valentin PICQUET

Palais Congrès - Saint-Brieuc (22)

GRAND-EST

Antoine GIRARDEAU

Compagnons du devoir - Muizon (51)

ÎLE-DE-FRANCE

Thibaut MARCILLE

Lycée Nikola Tesla - Dourdan (91)

NOUVELLE-AQUITAINE

Yohan BOITY

Lycée Léonard de Vinci - Blanquefort (33)

NORMANDIE

Pierrick TRAVERS

Lycée Claude Lehec - Saint-Hilaire (50)

PAYS DE LA LOIRE

Simon HUBERT

Parc Expo Angers - Angers (49)

SUD PACA

Albin GERUS-CASADEVALL

Lycée Beau de Rochas - Digne les Bains (04)

Félicitations aux médaillés de cette édition 2020 des Olympiades des Métiers !

Prochain rendez-vous : la compétition des Euroskills, reportée du 6 au 10 janvier 2021, qui se tiendra à Graz (en Autriche) avec Thomas QUELEN qui représentera la « Maintenance des Matériels » et la France.

SEDIMA
1919#2019
100 ANS DE SERVICE

COMMANDEZ VOTRE LIVRE ET RETROUVEZ
LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ LES 100
DERNIÈRES ANNÉES DU MACHINISME AGRICOLE

45 € - Commander le livre sur : info@sedima.fr
(+ 7,33 € frais de port par exemplaire)

RASSEMBLER STRUCTURER S'AFFIRMER

SEDIMA - 6, boulevard Jourdan - 75014 Paris - Tél. 01 53 62 87 00 - www.sedima.fr

Alternance

Service Formation du SEDIMA

Les CQP dédiés aux métiers de la distribution

L'alternance est un précieux outil de formation pour vos salariés, futurs salariés et personnels en reconversion. Plusieurs établissements dispensent les certificats de qualification professionnelle (CQP) reconnue par la branche SDLM (distribution, location, maintenance des matériels agricoles, de travaux publics, de maintenance, de parcs et jardins).

Ces formations font l'objet d'une prise en charge par l'Agefomat, l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) de la branche.

Pour toute information sur les établissements, reportez vous à www.observatoire-sdlm.com

Vendeur en matériels agricoles

AGRIMEDIA (24)

Technicien de maintenance des matériels agricoles

MFR Montauban de Bretagne (35)

CFPPA de Vesoul (70)

GRETA de l'Anjou (49)

en partenariat avec le lycée des Métiers de Narcé

GRETA Sud Aquitaine (64)

en partenariat avec le lycée JP Champo de Mauléon

GRETA Doré Allier (03)

en partenariat avec le lycée Gustave Eiffel de Gannat

Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers (32)

LEAP de Savy Berlette (62)

GRETA du Vaucluse (84)

en partenariat avec le lycée des Métiers d'Éguilles de Vedène

MFR de Saint Martin en Haut (69)

Magasinier vendeur en pièces de rechange et équipement des matériels de parcs et jardins

IFA de Saint Malo (35)

Monteur en installation de traite

GRETA de l'Anjou (49)

Technicien SAV en automatisme d'installation de traite

GRETA de l'Anjou (49)

GRETA du Choletais (49)

ETI

Vos données sont juste à côté de vous !

Restez maître de vos **données**
hébergement en toute
sécurité

Accédez à vos **applications**
métier où que vous soyez !

Data Center Français

Infogérance

2.0

Datacenter certifié
ISO27001,
norme internationale
de sécurité
des systèmes
d'information.

Maillon essentiel de la chaîne alimentaire, la Distribution reste



Le 7 juillet dernier, le SEDIMA tenait, en présentiel dans ses locaux et en visioconférence pour les journalistes ne pouvant être présents, sa conférence de presse semestrielle. Pierre PRIM (Président), Anne FRADIER (Secrétaire Générale) et Sylvie DOMENECH (en charge des études économiques) abordaient la conjoncture économique des secteurs machinisme agricole et espaces verts pour le 1^{er} semestre 2020, les perspectives économiques pour le 2nd semestre, et les actions engagées par le SEDIMA face à la crise sanitaire de la Covid-19 pour relancer l'activité des entreprises de la profession.

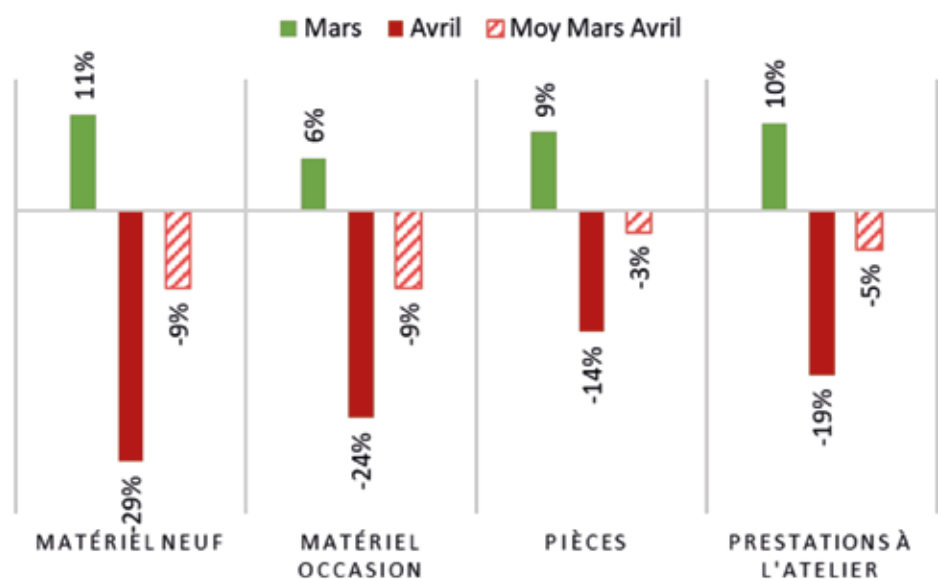
Conjoncture au 1^{er} semestre 2020

Machinisme Agricole

Au plus fort de la crise sanitaire, les entreprises sont restées ouvertes et les équipes mobilisées afin qu'il n'y ait pas de rupture de services aux agriculteurs. Les chefs d'entreprise ont dû revoir toute leur organisation pour protéger leurs salariés et leurs clients, réduisant ainsi leur activité dans un contexte économique compliqué.

Sur le mois d'avril, durant le confinement, le recul a été de plus de 25 % pour le chiffre d'affaires matériels (- 29 % pour le matériel neuf et - 24 % pour l'occasion), de - 14 % pour la vente de pièces et de - 19 % pour les prestations à l'atelier. Les entreprises ont également été impactées par des retards de livraison pour le matériel et les pièces.

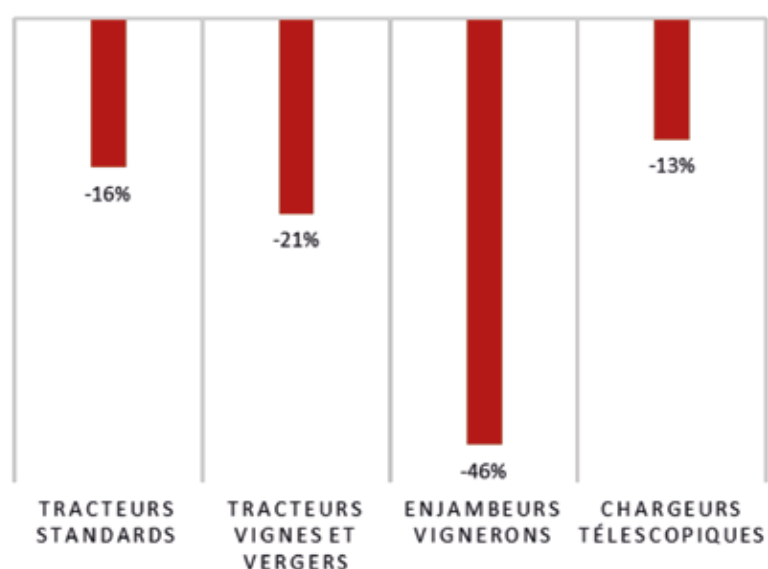
Évolution du chiffre d'affaires, mars avril 2020 / mars avril 2019



Sur le mois de mai, les premières estimations d'évolution du chiffre d'affaires pour le matériel neuf sont néanmoins meilleures pour la polyculture élevage mais demeurent difficiles pour le secteur grandes cultures. En revanche, on observe une amélioration de la situation à un an pour le matériel d'occasion, les pièces et les prestations à l'atelier pour les activités grandes cultures et polyculture élevage.

Par ailleurs, sur les 4 premiers mois de l'année, on constate globalement une orientation à la baisse des immatriculations à un an sur le secteur de la vigne (avec - 21 % pour les tracteurs vignes et vergers et - 46 % pour les enjambeurs vigneron).

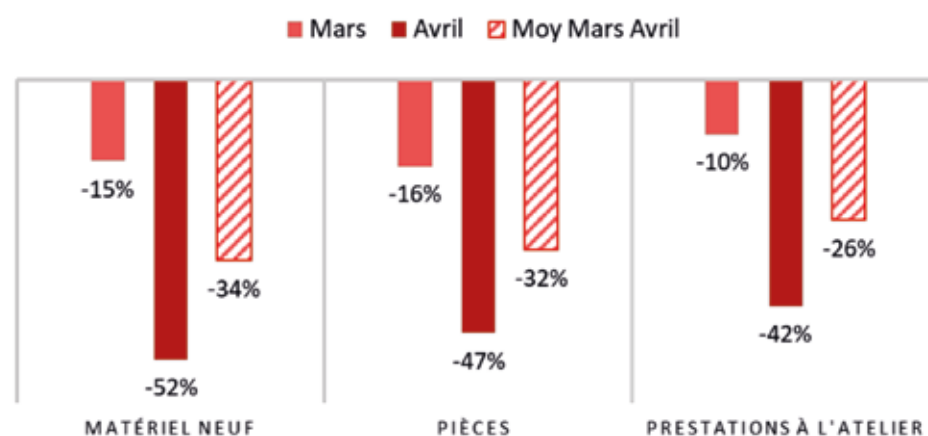
Évolution des immatriculations de tracteurs, janvier à mai 2020 / janvier à mai 2019



Espaces Verts

La fermeture des magasins s'est soldée par un recul de plus de 40 % des chiffres d'affaires matériels neufs, pièces et prestations à l'atelier sur la période mars/avril 2020 par rapport à la même période en 2019.

Évolution du chiffre d'affaires, mars avril 2020 / mars avril 2019



A partir du 11 mai, date de déconfinement, les entreprises ont connu une reprise d'activité relativement soutenue pour la plaisance, avec cependant un nouveau ralentissement sur le mois de juin.

Le regain de croissance en mai ne permettra pas de compenser le recul du mois d'avril.

Perspectives pour le 2nd semestre 2020

Machinisme Agricole

Il est difficile de tracer les perspectives pour le 2nd semestre 2020. En effet, il y a pour l'instant une grande incertitude quant à l'évolution des principaux marchés de la distribution de matériels agricoles.

Ainsi, l'évolution des prises de commandes des matériels neufs sur le secteur grandes cultures demeure très dépendante de la quantité et de la qualité des moissons. Les prévisions sont également pessimistes pour la viti-viniculture. Enfin, la diversité des résultats sur un même marché, dans une même région, étant telle qu'il demeure complexe d'établir des prévisions globales.

Espaces Verts

Les professionnels sont inquiets quant à l'évolution du marché professionnel. En effet, l'arrêt de l'activité des paysagistes et des collectivités locales (reports d'investissements, annulations de marchés publics...) aura des conséquences au 2nd semestre.

Par ailleurs, dans le cadre des commandes de présaison, même si les engagements demandés par les fournisseurs sont inférieurs à 2019, ils sont décorrélés de la situation réelle et vont impacter la trésorerie des entreprises qui a été mise à mal au 1^{er} semestre.

engagée malgré une conjoncture difficile

Les actions du SEDIMA face à la crise sanitaire

Le SEDIMA est resté mobilisé pour accompagner ses adhérents depuis le début du confinement pour qu'il n'y ait aucune rupture dans le service aux clients.

Différentes actions ont été menées :

- édition d'un guide sanitaire,
- création d'un fil d'actualités mis à jour quotidiennement avec des informations ciblées sur la profession,
- mise à jour de la plateforme web dédiée aux adhérents permettant d'élaborer le document d'analyse des risques,
- commande de masques centralisée pour l'ensemble des distributeurs,
- négociation d'un accord de branche sur les congés payés (valable jusqu'au 30/09/2020),
- accompagnement des entreprises dans la mise en place du chômage partiel,
- collaboration avec AG2R et Malakoff Médéric pour aider les salariés en difficulté.

Plus spécifiquement pour les entreprises Espaces Verts :

- document recensant les mesures à mettre en œuvre pour la réouverture des entreprises au public,
- courriers au 1^{er} Ministre et au ministre de l'Economie contre les distorsions de concurrence de la grande distribution et d'internet,
- création d'un forum questions/réponses dédié.

Grâce à ces actions du SEDIMA, et à la réactivité des chefs d'entreprises dans la mise en place des mesures barrières, peu de cas COVID ont été dénombrés par entreprise (1,1 cas en moyenne sur mars-avril).

La distribution : un secteur engagé dans la chaîne alimentaire et la relance de l'activité

Malgré la crise sanitaire, les entreprises continuent à préparer l'avenir et poursuivent leurs politiques de formation et de recrutement. Rappelons qu'en octobre 2019, 71 % des entreprises du machinisme agricole et 62 % des entreprises de l'espace vert prévoyaient de recruter de nouveaux salariés au 1^{er} trimestre 2020. Les recrutements se maintiennent compte tenu des enjeux à court et moyen terme concernant les évolutions technologiques des métiers.

Aussi, le secteur est toujours prêt pour accueillir en reconversion les salariés issus de la maintenance des industries aéronautiques ou automobiles qui traversent des difficultés. Il dispose pour cela de formations adaptées.

Même en période de crise, l'emploi et la formation ont été et resteront la priorité de la profession. Des campagnes de communication pour passer ce message vont être déployées dans les prochains mois.

Afin d'aller au bout des formations en cours et assurer les examens, les partenaires sociaux ont organisé la validation des formations CQP (contrat de qualification professionnelle) de la profession par visioconférence. Quant à l'ASDM*, elle a mené une enquête auprès des établissements scolaires sur la continuité pédagogique et l'organisation de la rentrée de septembre 2020, obtenant 66 % de taux de réponses. (cf. graphiques ci-dessous)

Une profession, avec des emplois pérennes et des entreprises domiciliées en France, qui contribue à la relance et au financement de l'économie française mais qui ne pourra pas être la seule à participer à l'effort national qui sera nécessaire.

* Association des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels agricoles, de construction, de manutention et d'espaces verts.



Salons*

	SalonVert	Saint Chéron (91)	23 & 24 sept. 2020
	Sima	Villepinte (93)	du 21 au 25 fév. 2021

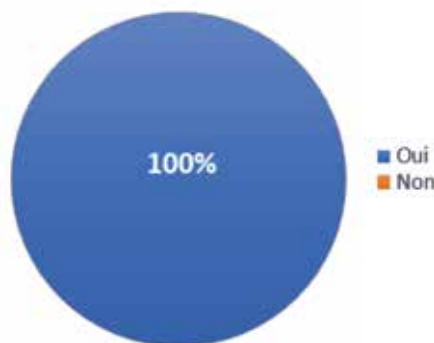
Événements

	Assemblée Générale dématérialisée	24 sept. 2020
	Réunions régionales	du 27 oct. au 3 déc. 2020
	SEDIMA's Days	les 18 et 19 mars 2021 à La Baule

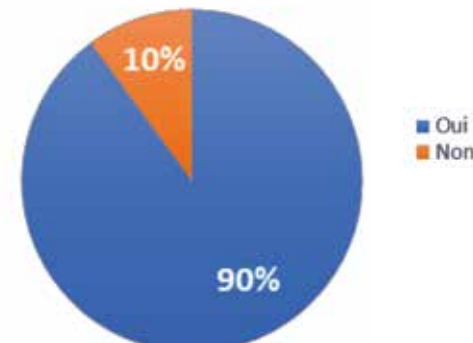
* Présence du SEDIMA dans les salons sous réserve de leur maintien.

Quelques résultats de l'enquête ASDM auprès des établissements scolaires

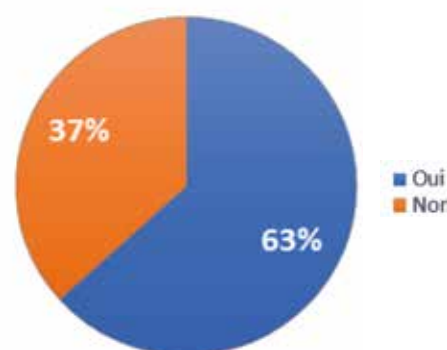
Avez-vous réussi à mettre en place la continuité pédagogique souhaitée par le Ministère de l'Éducation Nationale ?



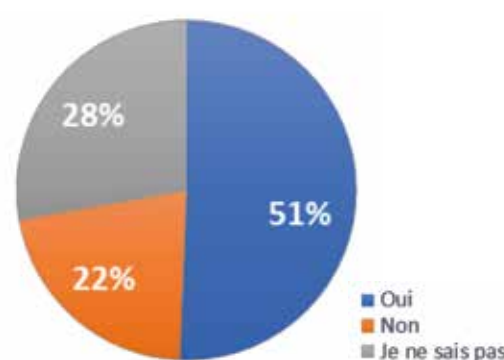
Avez-vous rencontré des difficultés lors de cette mise en place ?



Avez-vous pu remédier à ces difficultés ?



Avez-vous des craintes pour le recrutement pour la rentrée de septembre 2020 ?



en bref

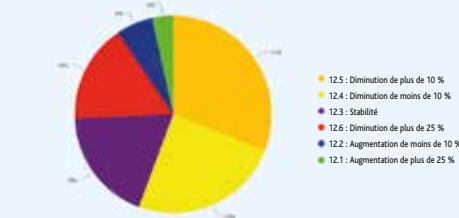
Climmar : sondage sur les conséquences de la Covid-19 à l'échelle européenne

Un récent sondage, réalisé par le Climmar (Centre de liaison international des distributeurs de machines agricoles) sur les répercussions de la crise de la COVID-19, a recueilli 660 réponses provenant de 14 pays différents.

Près de 80 % des dirigeants ont estimé avoir ressenti les effets de la crise sanitaire avec des conséquences « limitées » à « nombreuses » sur la vente des matériels neufs, alors que les chiffres d'affaires des ateliers et de la pièce ont été moins impactés.

70 % des interrogés prévoient un chiffre d'affaires en baisse dans les prochains mois, 16 % envisagent même une baisse de plus de 25 %. 45 % d'entre eux s'attendent à des problèmes de trésorerie. Ils devront faire appel à des crédits bancaires et espèrent, de leurs fournisseurs, des conditions favorables pour financer leurs stocks de machines neuves.

Impact de la Covid-19 sur le chiffre d'affaires et le carnet de commandes de votre entreprise au cours des 3 prochains mois ?



Le Sommet de l'Élevage est annulé !

A quelques jours de la fin du mois d'août, la Préfecture du Puy-de-Dôme a confirmé l'annulation du Sommet de l'Élevage qui devait se tenir les 7, 8 et 9 octobre prochains. Au vu de l'évolution sanitaire défavorable, le Préfet ne pouvait répondre positivement à la demande de dérogation du seuil des 5 000 personnes admises simultanément sur un événement.

L'équipe organisatrice se concentre à présent sur une édition 2021 avec au programme le 30^e anniversaire du salon, une ouverture élargie sur 4 jours du 5 au 8 octobre, et l'inauguration d'un nouveau hall de 10 000 m².

Krone dévoile la gamme Highland

Le constructeur allemand a conçu des matériels spécifiques aux régions montagneuses sous la dénomination « Highland ».

Cette nouvelle gamme comprend 2 faucheuses frontales, 4 faneuses et 2 andaineurs.

- Les faucheuses frontales **EasyCut F 280 et 320 Highland**, d'une largeur de travail de 2,73 m et 3,16 m, s'attèlent au tracteur en direct (sans triangle Weiste). Dotées d'un centre de gravité bas, elles accueillent un déport latéral hydraulique de série.

- Les faneuses **Highland Vendro** se déclinent en 4, 6 et 8 rotors. Elles affichent un diamètre de 1,38 m et 5 porte-dents par rotor.

Elles sont équipées de stabilisateurs hydrauliques et d'un relevage en bout de champ standard ou optionnel.

- Les andaineurs mono rotor **Swadro S 350 et S 380 Highland** sont pourvus de série de stabilisateurs hydrauliques intégrant une bielle de compensation, 2 essieux à 2 roues ou 4 roues en option, et de dents Lift de 510 mm optimisées pour les conditions escarpées.



nécrologie

Bernard et Francis BEJENNE nous ont quittés...

Bernard BEJENNE s'est éteint le jeudi 25 juin dernier dans sa 101^e année.

Né le 24 novembre 1919, il avait fêté son centenaire en novembre dernier, en compagnie de sa famille, ses amis et son personnel qu'il avait tenu à réunir autour d'un repas festif.

Compagnon du Tour de France à l'âge de 15 ans, il décide, en 1946 avec son épouse, de s'installer à Monts sur Guesnes (86) où il reprend un fonds de maréchal ferrant, son métier d'origine. Il a 27 ans.

Il développe une activité de matériels d'occasion. L'entreprise, début des années 60, emploie déjà 25 personnes.



Francis BEJENNE, qui avait rejoint son père en 1968, reprend la société en 1980.

Il pérennise le concept de la concession spécialiste de l'occasion et ouvrira l'entreprise au marché étranger, tant en achat qu'en vente, pour le matériel mais aussi pour la pièce détachée d'occasion.

Pendant plus de 30 ans, Francis, après son père Bernard, s'emploiera à consolider l'entreprise et à préserver ses lettres de noblesse. Il s'est éteint, dans la nuit du mercredi 24 juin, à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie.

La sépulture commune a eu lieu le mardi 30 juin en l'église de Saint Jean Baptiste de Châtelleraut. La famille remercie tous ceux qui leur ont manifesté soutien et sympathie.

Le SEDIMA leur adresse, au nom de la profession, ses plus sincères condoléances et marques de soutien.



Un espace client dédié en ligne pour vous et vos salariés

Quels avantages pour vous ?

- Deux services pour affilier vos salariés : à l'unité ou à partir d'un fichier excel jusqu'à 400 noms
- Un service de radiation
- Possibilité d'extraire la liste de vos salariés
- Suivi de vos demandes

Quels avantages pour vos salariés ?

Actes en ligne

- Affiliation des ayants droit et/ou choix des options facultatives
- Service pour envoyer facilement une facture, un décompte ou un devis
- Possibilité de recevoir des alertes en temps réel pour les remboursements
- Réédition des cartes de tiers payant

Consultations en ligne

- Tableau de garanties
- Historique des remboursements
- Géolocalisation des professionnels de santé à proximité

Un gain de coût et de temps dans la gestion de votre santé



Pour accéder à votre espace clients ou le créer :
<https://inscription.ag2rlamondiale.fr/connexion/>

Si vous n'êtes pas encore client, retrouvez toutes les informations dédiées aux branches professionnelles :
<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventionscollectives-nationales>

062020-90987 - © Stocksy - GIE AG2R - GIE agissant pour le compte d'institutions de retraite complémentaire Agric-Arrco, d'institutions de prévoyance, de mutuelles, d'unions de mutuelles et de sociétés d'assurance - Membre d'AG2R LA MONDIALE - 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris - 801 947 012 RCS Paris



AG2R LA MONDIALE
Prendre la main
sur demain